



Cahier des charges relatif à l'organisation d'une épreuve de Coupe de Bretagne BMX 2021

**Commission régionale BMX :
Comité de Bretagne de Cyclisme
14 rue des Livaudières : 22600 LOUDEAC**

Ligne directe : 02.57.47.00.00

Email : contact@ffc-bretagne.com

Sur décision de la Commission Régionale BMX, il a été décidé de retenir la candidature du club cité ci-dessous pour l'organisation d'une épreuve de la Coupe de Bretagne

2021

Club :

Représenté par son Président :

Il est expressément convenu que l'épreuve ne sera inscrite au calendrier régional qu'après signature et retour du présent cahier des charges sous huit jours au Comité Régional de Cyclisme.

A réception de ce document, le Club retenu s'engage à adresser dans les 15 jours la copie de la dernière homologation de la piste (comité Bretagne).

Si le club réalise des travaux sur sa piste avant la course, postérieurement à l'envoi de ce document, il s'engage à faire parvenir au Comité de Bretagne et une copie au Président de la CRBMX la nouvelle homologation à minima 2 mois avant la date de l'épreuve.

1- Engagement du Comité Régional de Cyclisme

Article 1 : Obligations liées à l'organisation sportive

Le Comité Régional de Cyclisme s'engage à mettre en œuvre tous les moyens réglementaires relatifs à l'organisation de la compétition.

Les Engagements devront être faits par internet sur le site du Comité de Bretagne (Cycleweb).

Il aura l'entière responsabilité :

- Du choix définitif de la piste.
- De la désignation des commissaires de l'épreuve (un administrateur, un président du jury, un président du jury adjoint, un responsable pré- grille, un responsable vidéo, un juge à l'arrivée et un juge au départ).

Article 1.2 : Obligation en matière de promotion

Les Organisateurs devront fournir les moyens d'informer le public par l'intermédiaire du site du Comité de Bretagne à minima 6 semaines avant la course : contact@ffc-bretagne.com

Article 1.3 : Matériel

Le Comité de Bretagne met à disposition l'ordinateur, l'imprimante ainsi que le système vidéo.

2- Engagement du club organisateur

Article 2.1 : La piste doit être homologuée et le club s'engage à ne pas effectuer de travaux en dehors des travaux d'entretien.

Lors de la visite d'homologation par un référent piste (licencié), un représentant de la CRBMX devra être présent ainsi qu'un représentant de la municipalité et du club.

Article 2.2 : Obligations financières

Le dépôt de candidature devra être accompagné d'un chèque de 160 € pour les prix et les récompenses du classement général de la Coupe.

Le dépôt de candidature devra être accompagné d'un chèque de 160 euros qui serviront de garantie en cas de non respect du cahier des charges, cette somme ne sera pas restituée.

Article 2.3 : Déclaration de l'épreuve

Celle-ci se fera auprès du Comité Régional au minimum **6 semaines** avant la date de l'épreuve.

Lors de la déclaration de l'épreuve, le club devra s'acquitter des droits d'organisation (grille des prix de l'année en cours) et des Commissaires, à savoir :

- Coupe de Bretagne : 410 (droits forfaitaires/assurance) + 120 (commissaires) = 530 euros (Grille 154)
- L'arbitre vidéo, le responsable de départ, d'arrivée et pré-grille seront défrayés sur place par l'organisateur le jour de la course à raison de 20 euros chacun minimum, contre signature sur une feuille d'émargement jointe au rapport de course (soir de l'épreuve).

Article 2.4 : Catégories des pilotes

Pré-licenciés : 5 et 6 ans

Poussins : 7 et 8 ans

Pupilles : 9 et 10 ans

Benjamins : 11 et 12 ans

Minimes : 13 et 14 ans

Cadets : 15 et 16 ans **sauf Cadets Nationaux**

Femmes : 15 et plus

Juniors : 17 et 18 ans + **Cadets Nationaux sauf Juniors Nationaux**

Masters : 30/39 ans + **les Nationaux 40 et plus sauf Nationaux 30/39**

Vétérans : 40 ans et plus **sauf Nationaux 40 et plus**

Régionaux : 19/29 ans **plus les Nationaux 30/39 et les 30 et plus qui le souhaite**

Elites régionaux : élites plus les **Juniors Nationaux , 17/24 Nationaux, 25/29 Nationaux et les Nationaux 30 ans et plus qui en feront la demande .**

Cruisers : 13/29 ans + les Nationaux

Cruisers : 30 ans et +

Toutes les catégories sont ouvertes aux pilotes extérieurs au Comité de Bretagne.

Précisions pour les filles :

- **Benjamines et Minimes 1^{ère} année:** les pilotes rouleront dans la catégorie garçon inférieur sauf si elles souhaitent rester dans leur catégorie, elles devront le faire savoir.

- **Cadettes et plus :** rouleront ensemble, sauf pour celles qui ne le souhaite pas, elles rouleront avec les garçons de leur âges

Toute demande devra émaner du **Président(e) de leur club** et être adressée par mail au Comité Régional Bretagne + copie au Président de la CRBMX au plus tard le **28 janvier 2021** : contact@ffc-bretagne.com , bruno_baudet@orange.fr

En cas de supériorité manifeste, la Commission Régionale BMX se réserve le droit, en cours de saison, de réintégrer le ou la pilote dans sa catégorie d'origine.

Article 2.5 : Engagements : voir grille des prix de l'année

Article 2.6 : Classements pilotes

Le classement final de la Coupe BZH 2021 se fera lors de la dernière manche.

Le classement se fera strictement au nombre de points sur l'ensemble des courses de la Coupe BZH (**pas de joker**).

Podiums : voir paragraphe « **La remise des récompenses** »

Article 2.7: Classements club

Chaque club doit compléter la liste de pilotes au secrétariat au plus tard à la fin des essais du matin (les listes mail ne seront plus acceptées) .

Seule la liste permettra de calculer les points d'équipe.

Rappel : 1 pilote par catégorie - doublement possible sur une seule catégorie = maximum 6 pilotes.
Possibilité d'inscrire un pilote cruiser dans la liste dès lors qu'il n'est pas aussi inscrit sur la liste 20'.

Article 2.8: Classement Général

Garçons, filles, club : les coupes seront fournies par le Comité Bretagne.

Article 2.9 : Service médical

Lors de l'épreuve, le club assurera la présence d'une équipe de **8** secouristes minimum (la présence d'un médecin est souhaitable) , ainsi qu'un local de premiers soins.

Les frais engendrés sont à la charge du club organisateur.

Les secouristes devront à la fin des courses, remettre un rapport au président du jury reprenant le nombre d'interventions et leur nature (évacuation ou non) et si possible l'identification du lieu des accidents sur la piste (objectif statistique) .

Pour rappel : chaque accident doit faire l'objet d'une déclaration par le pilote ou la famille auprès de l'assureur de la Fédération (5 jours maximum), afin de prémunir le pilote des conséquences d'éventuelles séquelles.

Article 2.10 : Prestations fournies par le club

- **Avant l'épreuve**

Envoi de l'invitation avec les coordonnées téléphoniques et mail du correspondant du club.

Adresser une invitation au Président du Comité de Bretagne et au Président du Comité Départemental et du Président de la CRBMX lors de chaque organisation.

- **L'annonce de l'épreuve**

Quinze jours minimum avant la date : Contacter les rédactions sportives du département, la presse locale, départementale et régionale.

- **Le jour de l'épreuve**

Le club assurera les moyens techniques matériels et humains nécessaires à l'organisation de celle-ci.

- **Protocole**

Le Comité de Bretagne désignera un représentant de son conseil d'administration et le fera connaître au club organisateur de la finale de la Coupe de Bretagne.

Les résultats devront être communiqués à la presse via un tableau Excel le soir de l'épreuve ainsi qu'au Comité de Bretagne par mail : contact@ffc-bretagne.com

Moyens matériels

Le secrétariat

Le local secrétariat devra être suffisamment grand pour accueillir 4 personnes ainsi que le matériel ci-dessous.

Nota : un local de type « Algeco » est fortement conseillé à minima.

Si ligne directe dans le local, en communiquer le numéro sur les invitations.

Le matériel pour le personnel de secrétariat :

- Les listes des engagés envoyées par les clubs
- Les engagés répertoriés par catégories
- Formulaire engagement coupe des clubs
- Le règlement administratif
- Le rapport de course
- Des déclarations d'accident
- Des feuilles de race
- Une alimentation électrique 220 V
- 2 tables, 6 chaises
- **3 lutins 60 vues 21X29, 7** (type couverture en polypropylène semi-rigide)
- Des stylos à bille noirs
- Des surligneurs de différentes couleurs
- Des trombones
- Des effaceurs
- Une agrafeuse de bureau
- Une agrafeuse murale ou matériel nécessaire au collage des feuilles de race
- Un photocopieur + un toner neuf + des feuilles de format A4 (de différentes couleurs)
- Des pochettes (type perforé en polypropylène)
- Des marqueurs, des assiettes en carton, de la ficelle, des ciseaux
- Des panneaux pour l'affichage des races (type panneau d'affichage électoral). Prévoir un périmètre de barrières pour un accès plus aisé des commissaires d'affichage.
- Talkie Walkie
- Chasubles
- Banderole Comité

Le matériel pour le commissaire d'arrivée

- Des crayons papier (gras) HB
- Des tailles crayons
- Des carnets d'arrivées

Le matériel pour les commissaires de piste

- Des carnets
- Des crayons papier (gras)
- Des drapeaux (1 rouge – 1 vert – 5 jaunes)

Le matériel pour la pré-grille

- Une sono pour l'appel des pilotes
- Une double pré-grille pour fluidifier les accès
- Une Pré-grille couverte par un chapiteau pour couvrir les pilotes
- Un nombre suffisant de barrières pour la réalisation de 10 couloirs numérotés de 0 à 9

La sonorisation

- **Une sonorisation de puissance suffisante et configurée pour la piste**, pour assurer les commentaires de l'épreuve.
- **3 micros** (2 pour le speaker + 1 pour le président de jury)

La butte de départ

- Une grille sécurisée et entretenue **régulièrement**.

La piste

- Le club organisateur devra tout mettre en œuvre pour que la piste soit sécurisée et non accessible dans sa totalité au public.

Les récompenses

La remise des récompenses

- Après les finales, la remise des récompenses se fera sur un podium mis sur une estrade d'environ 1 mètre de hauteur.
- **Les récompenses seront remises uniquement aux pilotes présents, qui portent l'une des deux maquettes remises par leur club au comité régional, et avec lequel ils ont roulé tout au long de la course.**

Catégories : Pré-licenciés, Poussins, Pupilles

Coupes ou trophées aux 3 premiers et médailles aux 5 suivants

Catégories : Benjamins, Minimes, Cadets, Femmes 15 et plus, Juniors, Régionaux

Coupes ou trophées aux 3 premiers

Catégories : Masters, Vétérans

Coupes ou lots aux 3 premiers

Catégories : Cruiser 13/39 et 40 et +

Coupe ou Trophée aux 3 premiers

Catégorie : Elites Régionaux

Primes : 1^{er} 65 € - 2^{ème} 45 € - 3^{ème} 40 € - 4^{ème} 30 € - 5^{ème} 20 € = 200 €

Catégorie : Femmes 15 ans et +

Primes : 1^{er} 65 € - 2^{ème} 45 € - 3^{ème} 40 € = 150 €

Les coupes ou trophées et médailles doivent être identiques pour toutes les catégories.

Moyens Humains

Service médical

- L'ensemble du dispositif médical devra être opérationnel dès le début des essais officiels. De plus il est nécessaire de prévoir un itinéraire d'évacuation qui sera tenu dégagé pendant toute la durée de l'épreuve.

Secrétariat et affichage des feuilles de races

- 4 personnes

Pré-grille et grille

- 5 personnes
- 2^{ème} Bloc couloir 0 réservé aux Pré licenciés

Entretien de la piste

- 2 personnes (voir plus si les conditions météo l'exigent)

Starter

- 1 personne

Placeur

- 1 personne

Responsable sonorisation

- 1 personne

Fait à :
Lu et approuvé.

Le Président de la Commission BMX

Signature

Le :

Le Président du Comité de Bretagne

Signature

La mise à jour du cahier des charges sera effectuée chaque année avant la Coupe de Bretagne par la Commission Régionale de BMX

HORAIRES

BLOC 1 : Prélencés à Benjamins + Cruisers **Essais** : 09h00 à 10h00
Manches qualificatives : 10h00 à 12h00

BLOC 2 : Minimes et plus **Essais** : 12h00 à 13h00
Manches qualificatives : 13h00 à 14h30

BLOC 1 : 1/8 de finales
BLOC 2 : 1^{ère} Manche qualificative
BLOC 1 : ¼ de finales
BLOC 2 : 2^{ème} manche qualificative
BLOC 1 : ½ finales
BLOC 2 : 3^{ème} manche qualificative
BLOC 1 : Finales
BLOC 2 : ¼ de finales
Protocole BLOC 1
BLOC 2 : ½ finales
Pause
BLOC 2 : finales
Protocole BLOC 2

** Ces horaires peuvent être modifiés par décision du Président de Jury.*

Le Président de la Commission BMX

Le Président du Comité de Bretagne

Signature

Signature

ANNEXE CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'UNE SEMI-NOCTURNE

- 1 Groupe électrogène en fonctionnement raccordé à des projecteurs est obligatoire pendant les courses afin d'éviter toute obscurité.

HORAIRES

Bloc 1 : Pré-licenciés à Benjamins + Cruisers

Essais : 14h30 – 15h30
Manches qualificatives : 15h30 – 17h30
Pause 15 mn
Suite compétition : 17h45 – 19h30

Remise des récompenses

Bloc 2 : Minimes et plus

Essais : 19h30 – 20h30
Manches qualificatives : 20h30 – 22h00
Pause 15 mn
Suite compétition : 22h00 – 23h40